

Compte rendu du Conseil Municipal de Vandeléville

Du Lundi 2 octobre 2023

Présents : DEVARENNE Grégoire, DELOFFRE Claude, FOMBARON David, HENRY Jacques, MUNSCH Frédéric, NOBILI Philippe, MARTIN Michel, BLAUDEZ Marie-Christelle, MOREL Emeline
Absents : M. MAMPEY Jean-Denis – M. FLEUROT Pascal

Convention financière SDE54-ENEDIS relative à l'enfouissement des réseaux basse tension rue de l'Etang

A ce jour, nous sommes relancés par le SDE54 pour obtenir la délibération pour la signature de la convention pour l'enfouissement des réseaux rue de l'Etang. La convention a été signée en 2021 et à l'époque aucune délibération avait été demandé pour cette signature. Le conseil après en avoir délibéré accepte cette délibération afin que celle-ci soit transmis au SDE54 pour régulariser la situation.

(9 pour)

Fonds concours 2023 EPCI

La communauté de Communes de Colombey a renouvelé son opération fonds de concours pour 2023. Ce fonds permet de financer la réalisation ou le fonctionnement d'équipements, ne relevant pas directement de l'intérêt intercommunal, entre la communauté de communes et les communes membres.

Il est plafonné à 50% de la part restant à la charge de la commune après déductions des subventions obtenues.

Dans ce cadre, la commune de Vandeléville entend solliciter la Communauté pour le versement du fonds de concours d'un montant de 4614 € et le destine à l'enfouissement des réseaux rue de l'Etang (62 921,88 € situation 5).

(9 pour)

Aides Sylv'ACCTES ONF

Le conseil à l'unanimité refuse l'aide sylv'acctes car trop de contraintes pour une petite aide.

(9 pour)

Programme des coupes ONF 2024-2025

Le conseil municipal de VANDELEVILLE, fixe comme suit la destination des coupes 20 i2, et 19 il de l'exercice 2024/2025 : vente des grumes aux ventes groupées ou toute vente amiable y compris dans le cadre des contrats d'approvisionnements et partage sur pied entre les affouagistes des autres produits.

Ainsi, le Conseil Municipal :

- décide de répartir l'affouage par Feu
- désigne comme garants responsables :
 - M MAMPEY Jean Denis
 - M DEVARENNE Grégoire
 - M MUNSCH Frédéric

- fixe le diamètre à 1,30m des futaies à vendre à 35 cm.

- désigne l'ONF comme Assistant Technique à Donneur d'Ordre

(9 pour)

Agrandissement de la zone ZAENR (présentation de l'offre ENEO)

Après lecture du mail de la préfecture et de la communauté de communes de Colombey et du sud toulinois, le conseil municipal propose au préfet la zone scolytée qui a déjà été coupée à blanc récemment ainsi que la parcelle de « La Tarpe » soit les parcelles D137 et D138 pour une surface parcellaire de 44,5 ha. Monsieur le Maire informe son conseil municipal que le promoteur Enoé a déjà proposé une valorisation de ces terrains dans le cadre d'un projet de centrale solaire photovoltaïque au sol.

Aide financière M. GERALDES BERNARDINO Pole dance

Après lecture par le Maire du message électronique de M BERNARDINO, le conseil municipal de Vandéville décide de verser une somme de 100 euros à l'intéressé. Cette aide permettra à M. GERALDES BERNARDINO de participer aux frais de déplacement lors des championnats du monde de pole dance en Finlande.